

SURVEILLANCE POULINAGE

-Les juments qui nous sont confiées pour la surveillance poulinage doivent :

- ✓ être en ordre de vaccinations GRIPPE/TETANOS et RHINOPNEUMONIE
- ✓ avoir été vermifugée récemment (date et nom du vermifuge)
- ✓ arriver au centre au plus tard 10 jours avant le terme

-Les arrivées et les départs se feront de 10h à 12h et 14h à 19h et ceci afin de ne pas perturber nos horaires de travail.

-Les frais de surveillance sont de 400€ HTVA et la pension de 13€ HTVA par jour.

-Vous pouvez demander et c'est vivement conseillé (cocher la case) :

- le sérum poulain 40€
- le Snap Foal Test à 24h pour 60€ (dosage des IGg)

-En cas d'accouchement difficile ou de poulain nécessitant des soins supplémentaires, avec votre accord, nous référons à (cocher la case) :

- Clinique universitaire ULG
- Clinique DE MORETTE à Asse
- Autre.....

-En aucuns cas, la SPRL VAL DE SOMME et son VETERINAIRE RESPONSABLE ne seront tenus pour responsable d'accidents, maladies, blessures ou dommages de toute nature survenus tant aux personnes qu'aux chevaux durant leur séjour sur notre site.

MERCI de nous renvoyer ce document pour accord, daté et signé :

NOM..... PRENOM.....

RUE..... CP..... VILLE TVA.....

Mail adresse :

DATE..... signature.....

JUMENT :ETALONà terme.....

N'oubliez pas de réserver dès que possible, car nous n'acceptons qu'un nombre limité de juments.

***Merci de compléter ce document et nous le faire parvenir UNIQUEMENT par e-mail :
doc.ch.liegeois@gmail.com***